

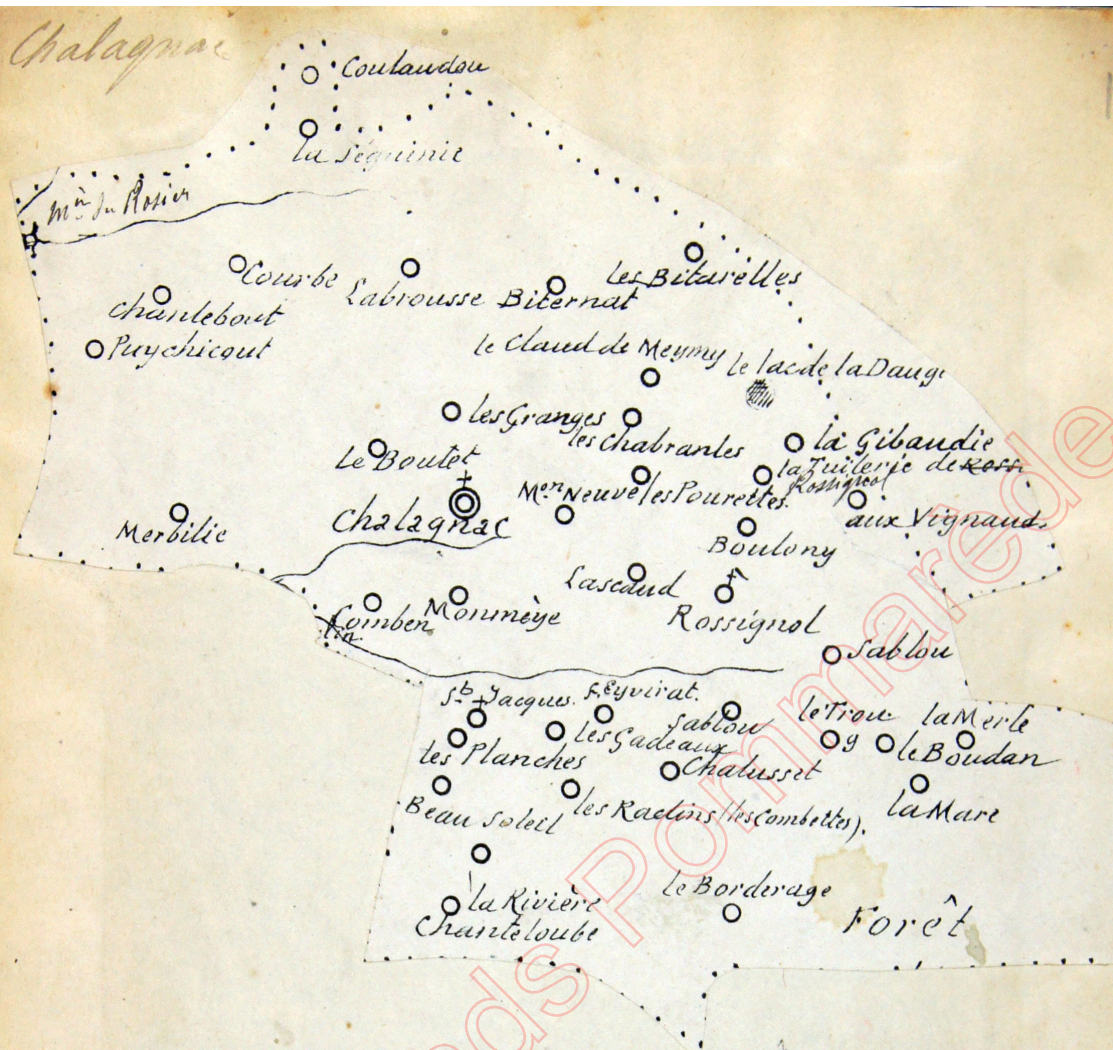
Chanoine Brugière

Chalagnac



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Chalagnac



100 le Bourg. 8m	Coulaudou ou le Ray) 3/2 NO	les Raclins
Beau Soleil. 25	S. Eyrat 25 5	ou aux Combettes 25 5
les Bitarelles 3NE 5	les Gadeaux 25E	P. & Rossignol 25 7
Biternat 2N. 5	la Gibaudie 3EN	Sablon 3ES
Bloux 4ON. 2	les Granges 4N 2	la Séguinie 3NO. 10
g. le Boudan 3NE. 4	le lac de la Dauge	Tuilerie de Rossignol
vulgairement le Trou du cou	la Gibaudie 2NE	ou la Croix Blanche. 2EN
le Borderage 3SE	l'ascand 1E	aux Vignauds 3E
Boulony 2NEN	la Mare 2NE	fontaine ou
le Boutet 2ON. 6	Mon Neuve 4E 1	fontaine de Sablon
les Chabranles 2NE	la Merle 4E 1	f. Vendegno
Chalusset 2NE. 14	Monaudoux 3NO	Merlat de
Charlebout 3ON. 3	Merbilie 1/2O	la Rivière
Chanteloube 3S 2	Monmèye 1S	ou Chanteloube
Combien	P. & les Planches. 25. 8	
le Claud de Meymy 2NE	les Pourrettes. 1EN	
Courbe 2 1/2 ON. 5	Puychicout. 2. O. 5	

Chalagnac.
 Sajugie. Paulanie . . . 1803
 Mirard (Cressonac) Pierre Louis. 1804
 de Fayard Justin . . . 1814
 Villotte Séonard médecin. 1830
 Crespiat . . . 1837
 Villotte Séonard . . . 1833.
 Tailleferie Etienne notaire. 1834
 de Fayard Louis Raphaël Justin. 1837
 Bort (Henri?) . . . 1846
 Villotte Séonard . . . 1848
 Montoxon Brachet . . . 1861
 Maxeau Jean Bapt. . . 1871.

Chalagnac. 540 hab. 1459 hect. (mill. 1525); le bourg
a 8 feux; 13 Kil. de Verru, 14 K. de Périgueux.
146^m 220^m altit.

Revenus (Commune en 1884) 31,40 X 57.

Revenus (Fabrique en 1881) 315^{fr}

Sol: Crétacé supérieur. Mollasse. Tuileries.
cette commune est composée de plateaux de co-
teaux et de vallons; sol sablonneux argileux
peu de terre végétale sur les coteaux, beaucoup
sur les vallons, la pierre y est très calcaire;
air très sain.

(Extrait du cahier des doléances de 1789. (Arch.)
« Chalagnac. La paroisse de Chalagnac est sit-
« uée dans la juridiction du parage c.à.d. dans
« le sol le plus ingrat du Périgord dans un pays
« fort montueux et par conséquent sujet aux ra-
« vins qui de temps en temps y font des rava-
« ges affreux; d'ailleurs couvert de mauvais
« bois châtaigniers dont la majeure partie est
« sans production et qu'on est obligé de laisser
« ainsi parce que le terrain occupé n'est suscep-
« tible d'aucune autre espèce de plantes ri-
« venant quelconque. Ses fonds cultivés ne
« composent tout au plus que la dixième partie
« de l'étendue de la paroisse. Les ravins em-
« portent la terre dans les vallons et ne lais-
« sent qu'une roche découverte. Le pays ne pro-
« duit presque point de pâturage et on est
« obligé pour nourrir les bêtes de labourage
« de confisquer et sacrifier les meilleurs fonds
« et la majeure partie du fiant pour faire
« des peds artificiels et semer du verd.
« Il reste après toutes ces charges une église
« à entretenir, ainsi qu'un presbytère dont
« la maçonnerie étant composée de mauvais
« petit moellon sujet à la gelée exige à dif-
« férents temps des réparations très dispen-
« dieuses pour la communauté. »

Ancienneté. Cette église, qui se trouvait dans
l'archiprêtré de la Quinte est mentionnée dans
tous les pouillés: « Eccl. de Chalagnac », 13^{es};
« Capitularius de Chalagnac », 1382; « eccl.
« de Chalagnac », av. 1317; « la cure de Cha-
« lagnac », 1620; « la cure de Chalagnac », 1576-1539;
« eccl. de Chalagnac », 1556; « Cure de Chala-
« gnac », 1648 (Dans ce pouillé l'abbé de la Chaise-
Dieu est mis comme présentateur); « la cure
de Chalagnac », 1711 et 1713 etc etc.

Cette paroisse relevait de la haute justice du Par-
age entre le Roi et le Chapitre de St Front; le
curé était nommé par le Chapitre (à voir pour
le pouillé de 1648).

De limitation. En vertu du décret du 5 nivô-
se an XIII furent annexés à la succursale de
Chalagnac l'entier territoire de l'ancienne com-
mune de Pissot, le bourg de Creysseusac et trois

villages dépendant de cette dernière commune à savoir: Barosse, le Petit Moulin et les Planches. Creysseuiac ayant été érigé en succursale le 2 septembre 1850 tout fut rétabli dans l'état primitif et Chalagnac eut la même circonscription au religieux qu'au civil. Titulaire et patron: St. Saturnin 29 novembre. Ses registres paroissiaux, depuis 1616, mentionnent le patron St. Saturnin.

§ L'église consiste en deux nefs irrégulières. La principale est lambrissée; l'autre, qui est dédiée à la vierge est voûtée en pierre avec nervures compliquées. Cette dernière est du ^{XV^e} s. Sa voûte porte un écusson où l'on remarque une bande ce qui semble indiquer la famille d'Aix qui demeurait près de Chalagnac, à la Feuillade (Cne de Coursac). Une de mes notes marque que la chapelle fut bâtie par M. le Marquis de Payolle. Un acte de mariage fait à Chalagnac le 21 août 1674 est signé: Payolle de Verneuil. Sa famille de Verneuil habitait Creysseuiac où elle était établie à Creysseuiac avant 1365. Elle tirait son nom du village de Verneuil qui fait partie de cette dernière commune. Sa noblesse est établie sur des titres authentiques, mais sa mère était de cette famille (d'Artenec de Verneuil). (voir à Creysseuiac où j'ai donné les titres). L'église de Chalagnac dans le chœur et la grande nef est romane. Dans des travaux importants pour la réparation de l'église on découvrit contre les murs, mais rapporté M. l'abbé Mabit, des cercueils en pierre où la place de la tête était indiquée, ce qui marque une grande ancienneté. Ils ont été durant ces réparations qui sont récentes, de nouveaux enfouis et je crois engagés dans les murs. Le portail de l'église offre de l'intérieur on voit au dessus une sculpture en relief représentant le Crucifiement.

Il y a 7 fenêtres. On y admirait autrefois le maître autel avec son immense rétable en bois sculpté et orné de nombreuses staluettes. Il était d'un très bel effet malgré son baroquage de peintures criardes peu artistiques, mais cela plaisait au peuple qui aime ce qui se voit bien.

Il y avait autrefois dans l'église une chapelle dédiée à St. Rémy et à St. Simon et St. Jude; les registres paroissiaux y signalent une sépulture au ^{XVIII^e} siècle.

Sacristie au nord avec porte.

Cloche. La cloche actuelle est de 1722 elle pèse 900. Elle a remplacé une autre cloche qui avait été refondue le 4 avril et bénite le 5 nov. 1755.

(Archiv. de la Dord. B. 89. 1579) Jean Sastour dit Capblanc pour vols commis avec quet apens et sur un chemin public est condamné à être pendu et étranglé sur la place publique du bourg de Chalagnac après avoir préalablement subi la question....

(Registre de ma famille) . . . En l'année 1748 au commencement de l'année il fit un si grand froid qu'il égala presque à ce qu'on disoit à celui de 1708. il se gela cette année de 1748 toutes les raves, les fèves, les choux et même du froment en plusieurs endroits tellement qu'il en fut grande disette. l'année avant ayant été fort stérile le froment valut cette année 6^{fr} 10^s et les autres fruits à proportion de manière qu'il y eut arrêt du parlement à ce que les plus riches de chaque paroisse eussent à nourrir les pauvres. Chacun de leurs paroisses et diffenses étoient faites de donner rien à ceux qui avoient du bien fonds de sorte que il en mourut de faim de ceux qui avoient un peu de fonds faute d'en pouvoir vendre. J'en nourrit un pauvre pendant quatre mois sans compter que malgré toutes defenses aux pauvres de rester dans leurs paroisses il en passoit plusieurs chaque jour (Extrait du cahier de M. Brugière notaire roy. à Chalagnac).

— (Cahier idem). En l'année 1752 le bled froment se vendit 7^{fr} 10^s le boisseau et les autres grains à proportion. Il fit même sur la fin de l'année une si grande sécheresse qu'il resta quatre mois sans pleuvoir à prendre depuis le commencement du mois de juin jusqu'au huit de novembre suivant ce qui causa qu'il ne fut presque pas de châtaignes ny raves et en donna plusieurs autres petits revenus. (Ce cahier contient les renseignements de famille de Guillaume Brugière de 1742 à 1761.)

— Confrérie du S. Scapulaire établie le 25 janvier 1843. — 28^{fr} de rentes pour les malheureux, 2 ou 3 mendiants. 8 enfants assistés.

— Sur 2 petits ruisseaux de la Serre et de la Couche du Le Rosier, jurent naissance dans la commune de Chalagnac. — Sag de la Daurge. Fontaines: de Boucarat près du bourg; fontaine de la chapelle entre le bourg et Moirmy; font d'Eyvirat au delà de Rossignol près de la route nationale n° 21. fontaine de Chantebout.

— M. de Taillefer croit que les romains ont occupé le poste de Chantebout et lui explique par campus Libonis, camp de Sibo de la famille Sribonius (Antiq. de V. t. I. 425 et II. p. 295). on a découvert à Chantebout une grotte composée de trois chambres.

Tumulus de Chalagnac: 20 mètres de diamètre, hauteur 2 mètres. Il est situé sur le bord d'un ancien chemin, peut-être une voie romaine. M-

A. de Roumejoux l'a fouillé et y a découvert différents objets dont plusieurs ont été offerts par lui au musée. Citons plusieurs vases en terre rougeâtre, cuits simplement au soleil et par conséquent très friable, une fibule ou agrafe en bronze et un poignard en fer de 29 centimètres. Sur deux lits de cendres et de charbon qui recouvraient la sépulture et les ossements brisés et calcinés trouvés en ce lieu indiquent un bûcher ou fut consumé le corps du guerrier enseveli selon toute probabilité, comme l'indiquent le poignard et le nom même que dans le pays on donnait au tumulus qu'on appelait la tombe du général. Tout près de là est un champ couvert de silex travaillés de l'époque quaternaire; on y trouve aussi des hachettes non polies, des grattoirs etc. sur ce plateau on voit encore des scories d'bris provenant d'une forge antique et des trous en entonnoir ou clottes. (Bull. arch. LXIII. p. 181 et suiv.) (fin.)

Inscription de la cloche actuelle (Bull. Arch. I. 395)
 « S^t Saturnin ora pro nobis. A été bénite par mes-
 » sire Jérôme Parade curé de Chalagnac. A été
 » parrain Monseigneur Louis Augustin de Berdin
 » abbé des abbayes royales de Brantôme et de S^t
 » Mensui. S^r de Rossignol Chamaly et s^rle et con-
 » seiller d'état Marianne demoiselle Marguerite
 » de Crenat dame de Rossignol, Chalagnac. 1782.
 » S^r Antoine Aublant M^e en chirurgie, syndic-
 » fabriciens Merlinet et Salva. »
 (N.B. M^{lle} de Crenat était sœur de l'abbé de Berdin).
 — cloche de 1755. (Régistres paroissiaux). (Le
 » 5 avril 1755, la cloche de l'église a été bénie
 » à l'honneur de S^t Saturnin, et nommée par
 » messire François Louis de Perry chevalier
 » seigneur de Nieul et Rossignol et dame
 » Suzanne Green de saint Marsaud marquise
 » de Mommoreau. »

Ausujet de cette cloche je trouve dans un ré-
 gistre de ma famille, espèce de livre de rai-
 son les renseignements suivants:
 « Le 4^e avril 1755 la cloche de la présente
 paroisse de Chalagnac a été refondue
 par le nommé Poinquarré fondeur de clo-
 che, la refonte ayant été faite à la tuilhere
 de Rossignol, les habitants de ladite pa-
 roisse ayant payé pour cela tout compte
 et dédit il en a coûté aux environs de
 300^l sans compter la précédente cloche qui
 pesoit 318 livres et on croit que celle qu'on
 vient de refondre pèse de même au moins
 qu'il n'a pas été facile à peser mais bien
 l'autre parce qu'on l'avoit mise à mor-
 ceaux à cause qu'elle s'étoit fêlée depuis
 7 à 8 ans le sieur Dupont curé de la pré-
 sente paroisse étant allé faire la bénédic-
 tion du métal à lad. tuilhere avec le
 S^r Curé de Creyssezac en présence de plu-
 sieurs habitants de la présente paroisse
 et autres le susdit jour 4^e avril 1755.
 Jean Aublant étant syndic fabricien la-
 dite année 1755. C'est luy qui a fait tou-
 tes les démarches pour parvenir à la re-
 fonte de lad. cloche et qui a même ra-
 massé l'argent pour cela. »

Cimetière à 500^m clos d'une haie.
 Presbytère avec dépendances conservé pendant
 la Révolution. Il a été restauré et agrandi.
 Il possède un pré et une vigne de vaste éten-
 due, 5 journaux. La vigne a subi le sort commun
 à nos confrères. Placure.

(Archiv. de la Dord. 2 A11) Estimation des biens de
 l'Etat. Il y avait au village des Planches une Chapelle
 dédiée à l'honneur de S^t Jacques et S^t Philippe.
 Ses registres paroissiaux y mentionnent des
 sépultures aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elle était
 déjà ruinée à la révolution, les mazzures en

furent vendues à cette époque. (Archiv. de la Dord. R 411) « Masure de Chapelle aux Planches estimée 80⁺ » - (Id. R 547. N° 10) « Vente 28 mai 1791: une masure de Chapelle commune de Chalagnac; adjudicataire Duprier, 83⁺ (payé 94⁺ 8⁺ 5 d.) »
Le château de Rosignol. La maison la plus importante de la paroisse est la famille de Roumejoux qui donne l'exemple. Le château de Rosignol où demeure cette famille possède une chapelle. On y dit la messe le jour de S^t Marc et de temps à autre durant le cours de l'année. Le château de Rosignol était possédé précédemment par la famille de Fayard et à l'époque de la Révolution par la famille de Bertin.

(Extrait des registres de l'état civil de la Com. de Chalagnac, 18 juillet 1891): Mariage de M^r Louis Grégoire de Roumejoux 3⁺ à Buisière-Badil avec Madeleine Angélique Clotilde de Fayard etc. etc. hab. le ch⁺ de Rosignol.
- (Archiv. de la Dord. R. 76. N° 199. 318.) « Vente à Antoine Sanguin officier de santé de S^t Paul de Serre acceptant pour et au nom des citoyens Joseph Antoine Brodesfond du Châtenet Commune de Montrem... les biens de Rosignol 160⁺ 325⁺ 16⁺. Perigueux 3 messidor an IV. »

- Familles: Louis Charrière. 1366 (Supine, Roles gasc.)
famille Brugière. (Archiv. de la Dord. B. 724. 1781).
Prestations de serment après examen sur le fait de la pratique par le lieutenant-général dans la chambre du conseil en présence du procureur du Roi et de tous les juges: de Jean Baptiste Brugière praticien pourvu de l'état et officier de notaire dans les paroisses de Creysensac et de Chalagnac.

Curés de Chalagnac,

Renjard. c. 1668. 78. Sionard Dupont. 1736. 80. Fournier Ass. 1814. 1829
Sanglade. 1678. 82. Farade. 1785. 1785. Sabat. 1830. 1833.
Château. v. 1678. 82. Sambreffe. Ass. 1785. 92. Faye. 1833. 1836.
Reynaud. c. 1683. 170. Minard. 1803. 1811. Miret (spagn.) 1836. 53.
Bouchier. 1710. 1735. Salie. 1813. (Bitard curé de S^t Paul)
Marcel Brugère. 1736. Seville (spagn.) 1813. Mabit. 1835. 1837.

Principaux événements: (Archiv. de Paris. 876. 1290. 1518)
Arbitrage entre Archambaud comte de Périgord et les habitants de Chalagnac touchant la forêt de la Merlande située dans la châtellenie de Vergt (Merlande ou maison neuve HB).

(Id. L. 877. XV^e s.) Rôle des rentes dues au comte de Périgord dans la châtellenie de Vergt par les habitants des paroisses de: la Bastide de Vergt, S^t Marie de Vergt, Silan, la Prochenche, S^t Jean de Vergt, S^t Pierre-Sauv, Creysensac, Chalagnac, S^t Arnand, S^t Maxime, Coursac, Marsaneix, Sangayrac, Senillac, Chignac, le Breuil, Castaing Mairie, Corsac, Soudreps, la Cropte etc.

(1) les Planches sont commune et paroisse de Chalagnac.

(Chalagnac) Le trou. (A trente ou quarante pieds de profondeur au-dessous du niveau du vallon se trouve une caverne; de la voûte qui est fort élevée sort une source très abondante qui paraît avoir pris son écoulement des couches de pierres entamées qui ne sont pas à 20 pieds au-dessous du niveau du vallon; ainsi il n'y a pas de doute que cette eau circulerait dans le vallon si elle n'était si profonde jusqu'au niveau des couches qui versent l'eau et qui autrement jamais on ne peut espérer de jouir de cette commodité et de cet agrément... La caverne dont je viens de parler se nomme Lou cro d'ou qu'on c.à.d. le trou du cul. Elle se présente par une ouverture latérale et une voûte dont le fond est une ouverture ovale qui conduit à un souterrain qui a deux galeries. Celle qui est en face offre un massif de stalactites très variées produit par le dépôt de la source dont j'ai fait mention ci-dessus. Ce massif a environ de 15 à 16 pieds de hauteur. Il y a plusieurs cylindres composés de cristallisations toutes en pyramides qui vont du centre à la circonférence, quelquefois de longues et larges lames se sont contournées autour d'un axe et laissent de grands vides, d'autrefois ces vides se sont remplis on prendrait cet assemblage pour des sacs enflés par le milieu et fronces par la partie inférieure. Ses draperies les plus riches semblent jetées au hasard, descendre près de terre avec des franges qu'on suit à l'œil et qui sont très bien découpées par dessous l'eau qui produit d'autres belles décorations à un goût stiptique comme toutes celles qui sont chargées de fer; elle donne même à tout le dépôt une nuance de couleur rougeâtre; elle intéresse aussi les pierres sur lesquelles elle tombe et qui recouvrent le sol de la caverne. C'est en conséquence de l'évaporation favorisée par la chute que l'eau se dessaisit de la portion de terre qu'elle contient en dissolution et qu'elle la dépose en cristaux réguliers etc... A l'inspection des galeries souterraines du trou du cul on imagine aisément que leur première excavation est due à l'eau courante de la source qui la traverse et qui s'abîme dans des ouvertures qu'elle a élargies. Cette eau a d'abord coulé entre les couches de pierre marneuses qu'elle a pénétrées et dissoutes... La source augmentant, tout son produit ne peut être englouti par les canaux souterrains, elle déborde dans la caverne. Un courant d'eau vient d'une galerie qui est à droite de l'ouverture et plusieurs petits torrents formés par la réunion de l'eau qui circule sur les croupes supérieures et collatérales du vallon viennent s'abîmer par l'ouverture de telle sorte que ce vaste souterrain se trouve plein d'eau ainsi que le bassin immense qui est autour de l'ouverture en sorte que l'eau dégorge suivant l'abondance des pluies.) Cette description est de 1766, on la croit du chanoine chanceladeais seydin. (voy. à l'autre page)

(Setrou). J'ai visité en 1886 le trou dont je viens de parler. C'était en automne; il n'y avait point d'eau. Ses galeries n'existent plus ou au moins ne sont pas apparentes, on a jeté dans ce trou des centaines de tonnes de pierre pour prévenir les dangers auxquels il exposait les hommes et les bestiaux. J'ai pénétré jusqu'au fond, de là l'ouverture inclinée et béante présente par sa hauteur et l'ensemble de ses dimensions un aspect effrayant. On n'aperçoit plus de stalactites. (H.B.).

Messire Jean Baptiste Picon, âgé de 34 ans, cure de la paroisse, qui a été enterré dans le sanctuaire du côté de l'évangile.

M. François Farget bourgeois de Périgueux
« l'année 1747, écrit le curé Saurent, j'ai fait plancher l'église, qu'on se souvienne de moi »
« l'année 1746, j'ai eu deux nappes pour l'autel, écrit le curé, 10 purificatoires, deux corporaux. La même année j'ai fait dorer le buste de la sainte Vierge, ai eu deux bouquets artificiels dorés memento moi. »
« Le dernier jour de mai 1752, deux heures après midi, écrit le curé Picon, j'ai pris possession de la cure de St Pardoux de Cressensac après y avoir été pourvu par notre S. P. le pape, messire Pierre Saurent s'étant démis de la prêtrise entre les mains de sa sainteté en ma faveur; le sieur Taverxas notaire royal m'a mis en possession, après avoir reçu pour cela une lettre de procuration de M. Lafon notaire apostolique, en présence de M. Manoubre sieur de Sagomerie et de M. Grand Maison. »

(fin).

1737. En juin un ornement de satin à fleur, un ornement noir neuf, un ornement de cordillac usé, une chaire à prêcher; réparé la lampe et l'encensoir; un pénitier d'étain; un vase à mettre l'eau des baptêmes; fait couvrir et ferer le baptistère; fait dorer la languette du rayon; un drapeau mortuaire à l'écu; six chandeliers de bois; un devant d'autel noir, deux aubes, deux corporaux, deux cordons, un pupitre pour le missel, trois nappes d'autel, fait paver, carreler et couvrir l'église, une boîte à mettre les hosties, une bourse précieuse pour le porte-Dieu; une bourse à corporaux propre; fait des bancs autour de l'église; 6 chandeliers de bois en sculpture; une niche à exposer le très-saint sacrement; une écharpe d'étoffe de soie.

1616. 1681. Registres des bapt., mar. et sepultures de
la paroisse de S^t Saturnin de Chalagnac (Mairie).
Bapt. de Marie Charrière fille n. et l. de M^e Pierre
Charrière notaire royal et de Marie Noualhier,
du village du Chabranle présente paroisse.
Jean Trarieu fils n. et l. de Jean Trarieu chirurgien
et de Bernine Franc Parrain Jean de Mont-
ferrand écuyer seigneur de Bonlonge, de Rossig-
nol, Simoyrde et de la présente paroisse et
marraine Marie Noualhier. Verneuilh.
Un fils de M^e Elie de Chinours praticien et de Jeanne
— Marie Simonzin fille n. et l. de Jean Simonzin
sergent royal et de Jeanne Chinours.
Catherine Tillol fils lég. de Jean Tillol maître
arquebusier et de Jeanne Didier, conjoints.
Décès de M^e Pierre Roubene sergent royal du
village des Planches qui a été enterré dans l'église
sur la promesse qu'il a faite son fils de donner
une nappe, deux livres de cire et 100 sols d'ar-
gent le tout applicable à la réparation de
l'autel dédié à la Vierge devant lequel on lui a con-
cédé un tombeau.
Jean Franc dit Saralette valet de feu M^e
Pierre Roubene sergent royal et natif du bourg
de Sibernac en Quercy lequel a été enterré dans
la chapelle des Planches dédiée à l'honneur de
S^t Jacques et S^t Philippe.
Sepulture de Marguerite Chavanel...
Jeanne Lacombe femme de Thony Vignieyras
à la prière duquel est octroyé tombeau auprès
de la petite porte haute joignant le clocher d'un
côté et la chapelle de S^t Remy et des saints Simon
et Jude par le dehors, sur la promesse qu'il a
faite de donner à l'église la somme de 50 sols
pour cette fois seulement. Cimetière des pauvres.
François Goursy, âgé de 8 mois enterré dans le ci-
1682. 1714. Registres des bapt. etc. de la paroisse
de S^t Saturnin de Chalagnac.
Bapt. de: une fille naturelle Isabelle Virobleau
dame de Merilliac et de Pierre Dubois sieur
de Bellegarde, tous deux de la ville d'Angoulême.
Raymond Dupuy fils n. et l. de Jean Dupuy prati-
cien et de Marie Verneuil hants du bourg de Chalagnac.
Mariage d'Antoine Daxat clerc avec Marie Du-
montheilh veuve de Mondou Meredieu habitants
du village de Sabropesse.
Décès de Léopold Chinours enfant de Pierre Chinours
procureur d'office habitants du bourg de Chalagnac.
Bertrand Meredieu, enfant d'Elie Meredieu
président... Périgueux.
Jean Charrière notaire royal, décédé au ch^{au}
de Rossignol, lequel a été enterré dans l'église
paroissiale à la charge de payer les droits accoutumés.
Jean Verneuil notaire royal, du bourg de Chalagnac
qui a été enterré dans l'église.

Pierre de Bourgen écuyer, sieur de Martines, âgé de 19 ans, natif de la paroisse de St Sernin de Rivale de juridiction de Monflanquin, lequel est mort dans la maison de Chastanet, hôte, au village de Planches et a été enterré dans la chapelle de St Jacques.

Messire Jean Baptiste Soyé de Plancher, chanoine de l'église cathédrale de St Front de Périgueux, lequel est mort à Chanlehou dans la maison de M de Méredieu et a été enterré dans l'église de Chalagnac.

Marquerite Trébot veuve de M Jean Verneuil notaire 1715-1749. Registres des bapt. etc... pise de S. Saturnin de Chalagnac.

Baptême de Jeanne fille n. et l. de Amand Chantegrel et de Marie Fourquid. Alexis Minard fils lég. de feu messire Pierre de Minard, écuyer, seigneur de Sacoste, et de dame Marie de Carrebœuf, habitant au lieu du Boutet, Jean Brugière fils lég. de sieur Guillaume Brugière et de Marie Faure, demoiselle, habitants du bourg. Blaise Charrière, fils lég. de Jean Charrière praticien et de Louise Dabois conjoints.

Mariage de Pierre Crevet de la pise de Sanilhac avec Marie Dupuy demoiselle de la pise de Chalagnac.

Décès de Pierre Minard de Chevrier, qui a été enterré dans l'église. Dans le cimetière des pauvres Catherine Saud âgée de 70 ans, qui a été enterrée. M. Pierre Maud juge de la juridiction de Chalagnac au parti du seigneur de Sachaufie.

Marquerite Allemandou âgée de 78 mois, laquelle a été enterrée dans le cimetière des pauvres. 1750-1770. Registres... pise... de St Saturnin de Chalagnac.

Mariage de Jean Baptiste Guydon habitant du repaire noble de Divé avec demoiselle Antoinette de Méredieu du lieu de Chanlebout.

Messire Guillaume Minard écuyer avec dame Marie de Carrebœuf du lieu du Boutet.

Sieur Amand Peyronny Bussière de la ville de Périgueux avec Rose Brugière.

Décès de Anne de Méredieu âgée de deux mois fille lég. de Jean de Méredieu écuyer seigneur de Chanlebout et de dame Jeanne Thérèse Authier de Boslaurent.

Dame Marie de Saint Exupéry épouse de M. François Dumas de la Rongère, laquelle a été inhumée dans l'église.

1771-1792 Bapt. de Catherine Brugière fille lég. de sieur Jean Baptiste Brugière notaire royal et de demoiselle Anne Sudrie.

Mariage de messire Pierre Louis de Minard du repaire du Boutet avec demoiselle Madeleine Dumas du repaire des Granges.

Demoiselle Marthe Dumas, inhumée dans l'église.

Demoiselle Marie de Méredieu, du village de Puychicou Sieur Joseph Brugère curé de Pissot de St Jean de Brocas, évêque d'Aire, lequel a été inhumé dans le cimetière. 1789. (fin)